

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

9 JUILLET 2018

Le neuf juillet deux mil dix-huit, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 28 JUIN 2018

Etaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – CROS Geneviève VEYRET Gérard – CHARRIN Andrée – DELACOUR Jean-Marie – DEPLANTES Françoise GUILLERME Sandra – MATT Alexandre.

Etaient représentés :

Absent(s) excusé(s) :

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). CHEVAL Bénédicte

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal et demande la validation du dernier compte rendu.

2018-23 : POSE DE CAMERAS DE SURVEILLANCE AUX ABORDS DE LA SALLE M. GAILLARD

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que la commune rencontre régulièrement des cas de vandalisme aux abords de la salle Marcel GAILLARD et propose la pose de caméras de surveillance. Les membres du conseil, après débat, décident la pose de caméras de surveillance et mandatent le Maire pour mettre en œuvre toutes les modalités : avis et devis afférents qui seront présentés lors d'un prochain conseil. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition et mandate le maire pour toutes les modalités.

2018-24 : DEVIS RÉPARATION DU TRACTEUR DE MORETTE : UTILISATION MUTUALISÉE

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il existe une convention de mutualisation de matériel particulièrement en ce qui concerne le déneigement effectué conjointement sur les deux communes. Le tracteur, propriété de la commune de Morette, figurant dans ladite convention est défectueux. Un devis de réparation a été établi pour une remise en état. Le montant s'élève à 4696.00 €HT, auquel il convient de rajouter 150.00€ HT de transport. Le Maire propose au conseil de prendre à sa charge la totalité de la réparation afin de pouvoir continuer à bénéficier du service de ce matériel. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du Maire.

2018-25 : LABELLISATION DU CONTRAT « MAINTIEN DE SALAIRE »

La commune participe à hauteur de 1.1% pour la garantie maintien de salaire des agents. Le passage à la labellisation des mutuelles a rendu obligatoire la participation sur la base d'un montant forfaitaire et non plus d'un pourcentage. Madame le Maire propose de verser à compter du 1^{er} septembre 2018, une participation forfaitaire mensuelle de 18.00€ à tous les agents pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance Maintien de Salaire labellisé ; de proratiser cette participation en fonction du temps de travail de l'agent. Le conseil Municipal après en avoir délibéré, valide la proposition et mandate le maire pour passer et signer tous les actes nécessaires à la bonne réalisation des opérations.

2018-26 : INSCRIPTION D'UN ANCIEN COMBATTANT 14-18 SUR LA STELLE DU MONUMENT AUX MORTS :

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'après des recherches auprès des archives départementales et municipales, il apparaît qu'une personne ayant été mobilisée lors du conflit de 14-18, et étant à ce moment là, domiciliée à Cras, originaire de Buffard (Doubs), devrait figurer sur le monument aux morts de la commune, puisque mort pour la France. Il conviendrait de rajouter sur la plaque du monument aux morts le nom de cette personne à la mémoire des combattants. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire le nom du soldat ROZ Charles mort pour la France sur le monument aux morts de la Commune et mandate le Maire pour effectuer les démarches nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Devoir de mémoire :** commémoration du centenaire de la fin de la guerre de 1914/1918. Une action de la communauté de communes serait de faire sonner les cloches à 11h11, l'idée de lâcher de ballons est abandonnée dans un souci d'écologie. La commune mettra en avant le travail des femmes et des enfants ce jour-là et projettera des photos, des cartes postales, des textes, une carte du village sur le mur de la mairie. Une lecture à haute voix de lettres de soldats, cartes postales, une pièce de théâtre avec les CCAS Cras Morette et un chant de l'hymne européen par les enfants de l'école. La commune demande d'associer Atout Cras pour le choix du repas (un repas républicain pourrait être envisagé).

- **Informations diverses concernant les dossiers en cours :**

- PLU Mme Janet revient le 17 juillet pour la journée
- Changement de fréquence de la TNT à étudier
- Problèmes de circulation, sécurité, et cheminements doux.
- Partenariat avec l'Ufolep pour une école de sports dès la rentrée
- Crazette
- Information sur la Fondation Pays de France du Crédit Agricole dans le domaine du patrimoine local

La séance est levée à 23 heures05

Le Maire, Nicole DI MARIA

